



caution debitee de mon compte 1 mois apres mon depart

Par **sirguy**, le **01/10/2008** à **13:42**

j'ai quitte ma location depuis un mois et ce matin mon compte et debite de 900 euros montant de 2 mois de loyers la proprietaire n'a donc pas l'intention de me rendre cet argent j'attendais les 2 mois prevus par la loi afin de pouvoir louer un autre appartement impossible sans cette somme (prete par ma maman qui n'a que sa petitre retraite des conseil s'il vous plait merci

Par **superve**, le **01/10/2008** à **23:25**

Bonjour

Pourriez vous expliquer pourquoi et comment la somme a-t-elle été prélevée ?
Un prélèvement sur votre compte bancaire suppose votre accord.

Dans l'attente.

Bien cordialement.

Par **sirguy**, le **02/10/2008** à **10:30**

j'ai donne un cheque de caution pour louer un appartement puis j'ai dus suite a la demande de a proprietaire quitter ce logement puisque la proprietaire a dit qu'elle vendait le batiment donc plus de locataire voila un mois que je galere je pensais recevoir ce cheque fin octobre mais surprise le voila debite il ne m'est plu possible de louer autre chose je travaille a mi-temps je ne sais plu quoi faire